**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 60 (1992-1993)

Artikel: Charles-Ferdinand Perrier: un homme à la recherche d'une cause

Autor: Hatem, Dima

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-817765

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CHARLES-FERDINAND PERRIER: UN HOMME À LA RECHERCHE D'UNE CAUSE

#### **DIMA HATEM**

#### Introduction

Le Staviacois Charles-Ferdinand Perrier sera prédestiné toute sa vie à subir l'antagonisme et le contrepoids des circonstances. Né en 1812, il entre dans la vie au moment où le libéralisme et les tendances conservatrices se livrent de rudes batailles.

Happé dans cet ouragan politique, Perrier demeurera pris dans les remous de cette lutte toute son existence, tantôt comme témoin, tantôt comme victime, tantôt comme combattant. Esprit curieux, ouvert et inventif, il poursuivra toute sa vie un projet de modernisation pour le canton de Fribourg. En politique, son désir de concilier les extrêmes lui vaudra une méfiance des partis traditionnels qui le déclarent «inclassable»: on remarque en effet qu'à partir de 1846, Perrier a occupé des positions importantes dans des régimes antagonistes, ceci jusqu'à sa mort en 1882. Trop souvent abandonné au second plan de l'histoire, Charles-Ferdinand Perrier a vécu toutes les angoisses et partagé l'espoir et les désillusions de son temps.

En me penchant particulièrement sur les années 1847-1856, j'ai cherché à comprendre pourquoi Perrier change si souvent de camp. Son comportement est-il seulement opportuniste? Suit-il une logique précise?

En tenant compte de cette thématique comme fil conducteur, l'article se divise en deux parties: la première donne un aperçu de la vie du personnage, la seconde partie se consacre plus précisément à l'analyse de sa personnalité politique, dans les années 1847-1856.

# A. APERÇU BIOGRAPHIQUE

# 1. Enfance et formation: l'influence contradictoire des parents: 1812-1827

Est-ce l'écusson à tête de maure de la famille Perrier qui donne au jeune Ferdinand le sens du large? Est-ce le fait que sa famille compte un grand nombre d'officiers au service de la France qui lui donne l'invitation au voyage?<sup>1</sup>

De ses parents, Perrier tire un double héritage antinomique: un père de tendance libérale et aventurier, «doté d'une vigueur à vivre cent ans»<sup>2</sup> et une «mère dévote et timorée».<sup>3</sup> Son père, François Dominique Perrier (1747-1820), meurt lorsque son fils a huit ans. Militaire de carrière, Perrier père connaît et sert trois régimes en France: la Monarchie, la Révolution et l'Empire. A 63 ans, il épouse sa compatriote Elisabeth Cécile Chappelle de 43 ans sa cadette.

Perrier père transmet à son fils le goût du risque. Sa mère par contre, «religieuse à l'excès»<sup>4</sup>, comme l'écrit Perrier, cherche à protéger ses enfants en s'appuyant sur le clergé.

Contrairement aux vœux de son mari qui souhaitait envoyer ses enfants à l'école publique et les voir poursuivre ensuite une école militaire, celle-ci les confie à un précepteur ecclésiastique, l'abbé Tobie Gavinet, un «ultramontain renforcé et ami des jésuites, poltron comme un lièvre, au moral comme au physique». 5 Il se souvient encore: «Je grandis entre une mère timide et timorée et un prêtre qui l'était davantage encore» 6.

# Ses pédagogues: déception et anticléricalisme

Les premières années de jeunesse de Perrier constituent une douloureuse expérience du décalage entre les circonstances, ses possibilités et ses aspirations.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Originaire de Savoie, c'est avec Claude Perrier que la famille Perrier émigre à Estavayer au XVII<sup>e</sup> siècle. Claude Perrier sera reçu bourgeois en 1653.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>PERRIER, C.-F.: «Mémoires et souvenirs civils, politiques et militaires», 1882, in: Arch. privées Monney.

Perrier rédige six petits volumes avec pagination continue. Ils sont interrompus avec la mort du colonel Perrier survenue en 1882. Ces petits recueils sont consacrés aux souvenirs personnels de Perrier: débutant avec ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, les souvenirs de Perrier se terminent en Egypte, dans les années 1833-1834.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>PERRIER, C.-F.: *op. cit.*, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Ibidem.

<sup>5</sup>Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Ibidem.

Avec l'abbé Gavinet, Ferdinand a l'impression «d'être tombé dans les mains des curés». Porté vers les sciences exactes, il apprend tout ce qui ne l'intéresse pas: le catéchisme, la récitation du rosaire. Sa curiosité reste inassouvie. Plus tard, le jeune homme fera remonter à cette période une certaine haine de la religion réduite à des pratiques extérieures et qui ne répondent en aucun cas aux aspirations d'aventures et de combats dont rêve déjà le jeune Perrier.

En 1827, contraint par sa mère à étudier chez les jésuites du Collège Saint-Michel, le jeune homme renouvelle l'expérience de frustration intellectuelle commencée chez Gavinet. Ce pensionnat est un rendez-vous de la jeunesse aristocratique et un esprit hiérarchique y règne. Cette atmosphère ne fera qu'accentuer en lui un désir de plus grande égalité sociale. Esprit batailleur, Perrier se montre très vite réfractaire au milieu conservateur et à l'enseignement des jésuites «où la foi est tout»<sup>7</sup>. Sa vie durant, il décriera leurs méthodes, même si celles-ci lui ont donné un certain goût de la polémique et une vaste érudition. Chassé du collège pour cause d'indiscipline, Perrier y connaît le sort des enfants de famille sans fortune qui n'ont pas réussi à se mouler dans le cadre de la pédagogie de l'époque contre-révolutionnaire.

La carrière militaire lui ouvre l'espoir d'être enfin reconnu. Il rejoint le modèle du père.

## 2. Naples: première aventure militaire et première déception (1829-1833)

C'est avec le deuxième régiment capitulé que Perrier commence sa carrière militaire à Naples. Parti avec l'idée de se battre, il s'ennuie. Très vite, il déplore le manque d'émulation parmi les soldats et accumule les dettes de régiments. C'est alors qu'apparaît l'aubaine de sa vie. En 1833, une ancienne connaissance de Perrier père, le maréchal Marmont, duc de Raguse, part se battre en Orient où la guerre turco-égyptienne devient imminente. Perrier postule et se fait engager pour le compte du grand conquérant de l'Egypte, Méhémet Ali<sup>8</sup> et pour son fils Ibrahim Pacha, nouveau maître de la Syrie. Le jeune homme va connaître l'Orient qui inspire alors un engouement croissant en Europe.

<sup>7</sup> Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>Rival du sultan ottoman Mahmout II, Méhémet Ali (1769-1849), grand conquérant de l'Egypte, entend pourvoir au développement économique et intellectuel de l'Egypte. Il entreprend une série de réformes à l'européenne avec l'aide de spécialistes français, crée une marine de guerre et une armée moderne, fait construire les premiers barrages sur le Nil. Il accorde les mêmes droits civils aux chrétiens et aux musulmans, cherche à monopoliser la terre, l'agriculture, l'administration.

Son fils Ibrahim Pacha (1789-1848) souhaite, en vain, établir des réformes administratives en Syrie et à centraliser son pouvoir.

## 3. Les années orientales: une revanche sur une enfance contrariée (1834-1840)

Signalons que Charles-Ferdinand Perrier est le premier Fribourgeois à reprendre la route de l'Orient après 15159. Perrier visite l'Egypte, la Syrie, le Liban et la Palestine. Il est aussi le seul Fribourgeois à pénétrer dans les hauts plateaux de Syrie, montagne sacrée des Druzes.

Les années orientales prennent l'aspect d'une revanche sur le destin: il croise des modèles militaires et humains dignes de ses aspirations; il rencontre une doctrine politique qui l'influencera sa vie durant.

## L'Egypte: à la cour de Soliman Pacha

En Egypte, Perrier n'a pas accès à la population autochtone mais habite à la cour de Soliman Pacha<sup>10</sup>, ancien colonel Sève et grand réformateur de l'armée égyptienne. Son manuscrit autobiographique témoigne de son admiration:

«C'est un homme d'une bonté si excessive qu'elle dépasse presque toutes les bornes... un homme pétri d'esprit et de connaissances avec le tact fin d'un courtisan qui sait ménager l'amour propre de ses sujets. Il a su se rendre complètement important et même redoutable par l'attachement incroyable que les troupes ont pour lui» 11.

Avec Soliman Pacha, Perrier apprend l'art de la stratégie militaire, a accès aux riches maisons turques, se lie d'amitié avec des employés européens. Il croise aussi le grand conquérant de l'Egypte, Méhémet Ali et son fils, le nouveau maître de la Syrie, Ibrahim Pacha.

A la cour, Perrier rencontre des modèles intellectuels et humains établis en Egypte de 1832 à 1834, ce sont les saint-simoniens. Invités de l'ancien colonel Sève, ces universalistes qui vivent en communautés mixtes sont venus en Orient afin de réaliser l'union de l'Orient et de l'Occident et marquer ainsi le début d'une époque nouvelle: celle de la fraternité universelle. Ces Français forment une élite intellectuelle. Presque tous polytechniciens, ils sont attirés par la vague orientaliste à la mode en Europe.

Hostiles aux idées féodales de l'ancien régime, ils se font les chantres de l'instruction publique et de l'édification d'une infrastructure sociale, condition principale pour l'édification d'une société plus égalitaire. Quant à la religion chrétienne, elle

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>Voir: DIESBACH, Max de: Les pèlerins fribourgeois à Jérusalem (1436-1640). Fribourg, 1899, pp. 30-33.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>Fils d'un riche meunier de Lyon, Sève entre à 11 ans dans la marine. Chargé par Méhémet Ali de réorganiser l'armée égyptienne sur le modèle européen, il sut gagner sa confiance. Dès lors, Sève, devenu musulman, participe à toutes les victoires de Méhémet Ali et d'Ibrahim Pacha en Arabie, en Morée, en Syrie.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>PERRIER, C.-F.: op. cit., p. 8.

constitue une étape dépassée. En effet, les saint-simoniens cherchent les fondements d'une société nouvelle dans une conception progressiste de l'histoire. Le pouvoir nouveau serait à découvrir dans la science et le progrès de l'industrialisation, principes premiers pour le développement du bien-être social. Les théories saint-simoniennes trouvent un écho très profond chez Perrier qui, pour la première fois, adhère pleinement à un modèle de société. Il écrit:

«Leurs dogmes ou aphorismes, dont le monde se riait en général, me semblait renfermer une grande profondeur dans leur extrême justesse. Ainsi: à chacun selon sa capacité, mais à chaque capacité selon ses œuvres. C'est ainsi qu'ils résumaient leurs principaux dogmes, en phrases nettes et pleines de bon sens». 12.

Un autre point est à relever: les saint-simoniens rêvent d'une société libre dominée par les mouvements associatifs, culturels et scientifiques où les capacités individuelles remplaceraient le pouvoir et les privilèges. Une réserve s'impose: Perrier n'est pas d'accord avec les saint-simoniens au sujet de la mixité de leur vie.

#### Perrier en Syrie

Envoyé en Syrie afin d'y appliquer les réformes centralisatrices de Méhémet Ali, Perrier est rapidement confronté à une mosaïque de sectes et de religions qu'il n'a jamais connues en Occident. Jalouses de leurs particularismes, elles résistent avec acharnement aux réformes de Méhémet Ali. Chargé de combattre leurs rébellions, le militaire se lie d'amité avec elles, partage leur vie et note soigneusement toutes ses observations qu'il rédigera plus tard à Fribourg dans un ouvrage intitulé: *La Syrie sous le gouvernement de Méhémet Ali*<sup>13</sup>.

Pour Perrier, l'Orient n'est pas une source d'inspiration littéraire, mais un milieu à observer<sup>14</sup>. Bien qu'il aborde l'Orient avec une certaine prudence, toutes ces interrogations tournent autour d'une réflexion centrale: pourquoi les réformes centralisatrices de Méhémet Ali, essentiellement bonnes, ont-elles tant de mal à s'implanter? Voici les réponses principales qu'il donne.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>PERRIER, C.-F.: La Syrie sous le gouvernement de Méhémet Ali. Paris, 1840.

<sup>14</sup>Les observations de Perrier sur la Syrie se concluent par un ouvrage manuscrit relatant ses combats contre les sectes rebelles au pouvoir d'Ibrahim Pacha. Voir: Perrier, C.-F.: «La révolte des Druzes du Hauran en 1838: Guerre contre les Druzes révoltés; Journal et pièces à l'appui». Ce manuscrit de 444 pages, difficile à dater, se trouve à la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), cabinet des manuscrits (CM), Fonds Perrier, L 454, 1.

Militaire attentif, Perrier constate des lacunes dans l'administration de l'armée:

«Il n'existe point de corps de génie, car il serait ridicule d'appeler de ce nom quelques compagnies d'ouvriers et sapeurs. Point d'équipage de ponts dans un pays comme la Syrie, aussi fréquemment coupé de rivières, de terrains impétueux. Point d'ingénieurs ni de géographes. Quand l'armée est en marche, elle ne se dirige que sur les renseignements des paysans; le plus souvent faux et trompeurs. L'administration des vivres est pitoyable de désordres et de rapines. Les moyens de transports manquent complètement au gouvernement égyptien et tout se fait par acquisition. Cette ressource est extrêmement précaire et dans chaque village où passe l'armée on est forcé d'enlever toutes les bêtes de somme, chameaux, chevaux, mulets et ânes pour le transport des approvisionnements de l'armée»<sup>15</sup>.

Confronté à la désorganisation et au chaos administratif, Perrier développe par réaction un goût de l'ordre et un désir de créer des voies de communications efficaces.

La religion constitue un autre facteur d'inertie administrative: le Coran (le religieux de manière large) régit toute la vie publique du pays. La population ne se fiant pas au pouvoir civil, il est impossible d'imposer une loi:

«Bien qu'étant un puissant moyen de rapprochement entre les peuples, la religion n'est pas suffisante pour en réaliser la fusion» 16.

En tant que spectateur extérieur, Perrier apprécie les qualités humaines des adeptes des différentes sectes.

«J'ai vécu longtemps au milieu des Druzes lors de la pacification du Hauran et le pardon accordé aux révoltés après la terrible insurrection de 1837-1838. Je n'ai eu qu'à me louer de mes rapports avec cette race d'hommes si fière, mais néanmoins douce et hospitalière et pleine d'égards envers les étrangers» 17.

Toutefois, l'observateur Perrier constate que la religion est un facteur de haine, constat qu'il reportera sur le cas de Fribourg.

## 4. Le retour à Fribourg: à la recherche d'une identité politique

De retour à Fribourg, Perrier est un officier sans gloire mais il est riche d'une expérience pratique qu'il a hâte de valoriser.

La connaissance technique est une condition pour connaître le monde et pour bien servir son canton: Perrier part donc à Fribourg-en-Brisgau et à Karlsruhe pour y faire des études d'ingénieur. Riche d'un diplôme d'avant-garde, il retourne à Fribourg en

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup>PERRIER, C.-F.: «Une relation inédite de la guerre turco-égyptienne de 1839», in: *Annales fri-bourgeoises (AF)*, 1924, p. 93.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>PERRIER, C.-F.: La Syrie sous Méhémet Ali, p. 116.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>PERRIER, C-F.: op. cit., p. 232.

129

1843, ouvre un bureau d'ingénieur. En 1844, le régime Fournier le nomme directeur des travaux de route, l'année suivante, la direction de la guerre lui confie le poste de major d'infanterie.

Ingénieur apprécié par le régime Fournier, Perrier évolue dans les milieux libéraux, épouse Anne-Margarethe de Landerset, fille de l'avocat libéral et député au Grand Conseil Jean-Pierre de Landerset, violemment opposé à la conclusion du Sonderbund<sup>18</sup>. En 1843, il est chargé par le gouvernement Fournier d'exécuter les redoutes du Sonderbund conçues par le général Philippe de Maillardoz<sup>19</sup>: le gouvernement «Fournier» est fort satisfait de ses travaux puisqu'il le récompense de 200 napoléons d'or pour son activité zélée.

Lors de la guerre du Sonderbund, Perrier occupe des positions diverses: aide de camp du général Philippe de Maillardoz, il est censé soutenir les forces conservatrices.

En 1847, il se fait rapidement récupérer par le régime radical où il retrouve un poste d'ingénieur et de chef des travaux de route. De plus, le nouveau régime le charge d'organiser la garde civique (police politique du régime). En 1850, il est nommé colonel fédéral.

En 1852, Perrier abandonne définitivement le camp radical, enthousiasmé par l'assemblée des conservateurs à Posieux. Bien décidé à se débarrasser des tyrans, il fomente en 1853 une insurrection avec Nicolas Carrard, son ennemi de la veille.

Ce putsch manqué lui coûte trente ans de travaux forcés et l'exil à Paris pour s'y soustraire. Toutefois, en 1856, les conservateurs-libéraux jugent utile de le faire parti-

<sup>18</sup>Landerset, Anne Margarethe, fille de Jean-Pierre de Landerset, donne quatre filles à Perrier. Quant à Jean-Pierre de Landerset, plusieurs fois nommé conseiller d'Etat (1836-1847-1848), il est chargé des finances militaires au moment du Sonderbund. Il freine autant qu'il le peut les dépenses militaires du Sonderbund. A nouveau présent sur la scène politique au moment du régime radical, Landerset est nommé président du Grand Conseil où il lutte avec ardeur afin que les Constitutions fédérales et cantonales soient soumises au peuple. Il cherche aussi à atténuer le poids des contributions de guerre imposées «aux Sonderbundiens» en 1848. Il s'éteint en 1849.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup>Maillardoz, Philippe de (1783-1853), officier au service de France, il souhaite la révision du Pacte fédéral de 1830. De sensibilité plutôt libérale-conservatrice, Maillardoz voit son libéralisme décroître avec l'affaire des couvents d'Argovie en 1845. Lorsque les corps francs attaquent Lucerne, ce général se rapproche encore des idées du Sonderbund. Faible en effectifs, Maillardoz fait bâtir le système de défense de Fribourg sur les hauteurs qui la dominent (Schoenberg, Torry, Guintzet) et sur la position avancée de Bertigny. Le cours de la Sarine divise le système de défense en une rive droite et une rive gauche. Maillardoz confie la défense de la rive gauche aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> brigades commandées par le vétéran Pierre Albiez Moret. La défense de la rive droite est confiée à Jean de Schaller. Le principal défaut de ce système de défense est de présenter un développement trop long pour le peu d'effectifs dont il dispose.

Très impopulaire à Fribourg à cause de ses idées libérales, Maillardoz ne fait qu'une réserve en acceptant la direction militaire des opérations du Sonderbund, celle de n'accepter d'ordres que de son gouvernement. Cette décision renforce l'isolement de Fribourg face à la coalition avec qui Maillardoz cherche en vain de réaliser une stratégie commune. De plus, à l'image de la coalition, les troupes fribourgeoises sont soumises à un Conseil de guerre civil responsable de la conduite des opérations et dirigée par le sonderbundien Rodolphe de Weck. Cette limitation du pouvoir militaire par le pouvoir civil sera la source de nombreux malentendus et conflits d'interprétations lors de la défaite.

ciper à la coalition où il est nommé contrôleur des chemins de fer. Après l'épopée militaire, c'est celle des chemins de fer qui s'ouvre à lui.

Récupéré par le régime libéral-conservateur, il participe à son dynamisme industrialiste, à toutes ses tentatives de réalisations matérielles et culturelles. En 1865, il est chargé de rédiger le rapport de la commission d'expertise des marais fribourgeois dans le but d'examiner si le projet d'assainissement des eaux du Jura produirait des avantages économiques pour le canton de Fribourg<sup>20</sup>. En 1866, Perrier est délégué par le Grand Conseil pour examiner le projet de décret portant sur la ratification de la convention du 13 novembre 1863 relative à la cession à l'Etat de Fribourg de la ligne ferroviaire Berne-Lausanne et Versoix-Genève<sup>21</sup>. En 1869, Perrier devient membre du Conseil général de Fribourg.

En 1871, lorsque l'équilibre de cette coalition périclite au profit des conservateurs, Perrier et ses amis se retrouvent d'emblée exclus de ce regroupement.

Il passe donc la dernière partie de sa vie en polémiste, à combattre le règne et l'action missionnaire du chanoine Schorderet. Pour critiquer systématiquement l'apostolat du chanoine<sup>22</sup>, il trouve un exutoire dans la création d'un journal intitulé *Le Bien Public*<sup>23</sup>. C'est aussi un parti catholique modéré qui se propose d'être le continuateur de la «saine politique de Posieux».

Le retour au conservatisme marque un tournant dans l'activité professionnelle de Perrier. Nommé commandant d'arrondissement depuis 1865, Perrier ne veut plus travailler pour le compte des «ultras» et fait plusieurs tentatives pour échapper à l'atmosphère «kulturkampfiste» de Fribourg, comme le prouve cette lettre du 3 janvier 1882 écrite à l'avocat radical Auguste Marmier:

«Vous comprendrez bien que dans les circonstances actuelles, avec nos libertards au pouvoir absolu, je tienne fort peu à servir ces gens-là et je suis par eux un des premiers visés»<sup>24</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup>PERRIER, C.-F.: Rapport de la commission d'expertise dans les marais fribourgeois. Fribourg, 1864.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup>PERRIER, C.-F.: Rapport de la commission chargée d'examiner le projet d'association des compagnies de chemin de fer de la Suisse occidentale. Fribourg, 1864.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup>Pour lutter contre le péril que constitue le libéralisme catholique, le chanoine va développer un programme d'action missionnaire et son zèle apostolique à travers toutes les couches sociales de la population. Grand fervent des dévotions mariales, il organise le premier pèlerinage à Lourdes en 1871. Le chanoine développe aussi son apostolat à travers la presse en fondant en 1871 *La Liberté*, l'Imprimerie catholique suisse et l'Œuvre de Saint-Paul.

Désormais, deux sensibilités idéologiques s'affrontent: celle des catholiques libéraux groupés autour de Monseigneur Marilley, du *Chroniqueur* et du Cercle de l'Union et celle des catholiques conservateurs de *La Liberté*. Perrier se solidarise très rapidement avec les libéraux-conservateurs.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup>Voir: DROUX, Martine: *Le Bien Public: Monographie d'un journal politico-religieux de la fin du XIXe siècle, 1856-1881.* Fribourg (mémoire de licence), 1966.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup>Lettre de Perrier à Marmier du 3 janvier 1882, in: Arch. privées Marmier.

Craignant aussi pour son poste de commandant d'arrondissement, il demande protection au chef du parti radical Edouard Bielmann, le 25 avril 1882:

«Veuillez je vous prie, à l'occasion et jusqu'à ce que je puisse aller à Berne, parler de moi en cas d'une étude à faire, ou d'un travail quelconque de recherches, de mise en ordre. J'ambitionnerai fort de faire mes adieux aux ténébreux tépelets qui règnent si glorieusement sur les bords de la Sarine. Je suis sûr d'être mis de côté l'an prochain au renouvellement de mes fonctions militaires»<sup>25</sup>.

Baigné à nouveau dans l'atmosphère idéologique du Sonderbund, Perrier, qui se méfie désormais des extrêmes, est devenu indésirable. C'est à travers maintes brochures et articles de presse écrits dans un style sarcastique<sup>26</sup> qu'il épanche son anticléricalisme polémique et son amour pour «l'idéal de Posieux», défiguré par la restauration conservatrice.

Il meurt en 1882 sans avoir vu la création de l'Université de Fribourg.

## B. PERRIER: UN HOMME POLITIQUE INCONSISTANT?

Dans cette deuxième partie nous tâcherons de comprendre la position apparemment contradictoire de Perrier dans les années mouvementées de 1846-1857. On a vu que Perrier travaille pour les conservateurs. Au moment de l'échec du Sonderbund, il se range du côté radical. Ensuite, il fomente une insurrection contre les radicaux et revient avec les conservateurs-libéraux en 1856. Comment a-t-il survécu à ces changements? Est-il un traître, comme le pensent tour à tour les radicaux et les conservateurs? S'est-il forgé une philosophie, une attitude cohérente dans un moment passionné de l'histoire?

#### 1. Les idées politiques et culturelles de Perrier

## Foi dans le progrès et égalité sociale

Pour Charles-Ferdinand Perrier, ces deux notions sont indissociables: le progrès des connaissances et son application industrielle conduisent à l'égalité sociale. En témoigne son article écrit en 1846 dans *l'Emulation*:

«Au milieu de la lutte, de loin en loin, surgissent quelques-uns des événements que la Providence conduit et qui viennent seconder admirablement le triomphe de la pensée chré-

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup>Lettre de Perrier à Bielmann du 25 avril 1882, in: Arch. privées Marmier.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup>Voir: PERRIER, C.-F.: Le Clergé fribourgeois de ce jour, BCU, CM, Fonds Perrier, LA 51.

tienne. Je veux parler des grandes inventions et découvertes, telles que l'imprimerie, la poudre à canon et, de nos jours, la vapeur, mais il ne suffirait jamais que cette révolution s'accomplisse aux dépens de la vérité, de la justice et du bien-être du plus grand nombre»<sup>27</sup>.

La révolution technique constitue un nouvel humanisme!

Très marqué par les idées des saint-simoniens qui cherchent à substituer à l'aristocratie de naissance celle des capacités, il déplore le fait qu'en 1846 les élites politiques de Fribourg «guidées par des intérêts futiles de castes et de personnes»<sup>28</sup> sont choisies de préférence en fonction de leur appartenance religieuse et sociale «avec son unique préoccupation des personnes plutôt que du résultat»<sup>29</sup> qu'en fonction de leurs capacités. La foi dans le progrès doit conduire à l'abolition des privilèges car l'humanité s'apprête à rentrer dans une nouvelle étape, celle

«de l'industrie et de l'intelligence à laquelle appartient désormais l'avenir» 30.

L'ancien officier de Soliman Pacha s'engage intensément pour l'avènement de cette ère de progrès à Fribourg. Doté d'une formation d'ingénieur<sup>31</sup>, il propose ses capacités aux divers gouvernements en place et anime de nombreux projets: industrialisation, communications, exploitation des richesses naturelles du canton, lutte contre le paupérisme. En 1867, animé par cet idéal patriotique, l'ingénieur se consacre à combattre le paupérisme à travers des projets éducatifs et pré-industriels (organisation de cours de formation pratique)<sup>32</sup>, des projets d'institutions de travail<sup>33</sup> et de bienfaisance par le biais du Pius Verein (Association suisse de Pie IX), association catholique qui étend son activité sur les plans caritatifs et sociaux.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup>PERRIER, C.-F.: «Coup d'œil sur les armés, les armées, les institutions militaires de divers âges et leurs différentes transformations», in: *l'Emulation: réveil agricole, commercial, industriel, historique et littéraire*. Fribourg, 1846, p. 505.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup>PERRIER, C.-F.: La prise de Fribourg, quelques mots sur les journées des 13 et 14 novembre 1847, réponse à la calomnie de trahison. Fribourg, 1850, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup>Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup>PERRIER, C.-F.: Coup d'œil sur les armes, les armées..., op. cit., p. 505.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup>On doit à Perrier de nombreuses constructions de routes et de ponts comme la route de Posieux, rive droite et rive gauche; celle des Cordeliers, de la Poya à Fribourg, celle de Planfayon au Lac-Noir.

<sup>32</sup>Dans le cadre de la Société des amis des beaux-arts, Perrier œuvre avec ardeur pour favoriser l'enseignement public et encourager les petites industries. Dans ce but, il propose la création de cours du soir pour des jeunes gens qui désirent obtenir un perfectionnement professionnel et un avancement dans la carrière industrielle.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup>PERRIER C.-F.: «Projet de rapport. Institutions de travail et de bienfaisance», in: Annales de l'Association suisse de Pie IX (1866-1870), pp. 11-28. Dans ce rapport, Perrier insiste particulièrement sur la création de sociétés de patronage pour les jeunes ouvriers, sur des sociétés de secours mutuels, sur la création de caisses de retraite pour les domestiques et vieillards, de salles d'asiles et de jardins d'enfants. Parmi les idées les plus originales de Perrier, on trouve celle d'un bazar-comptoir où les indigents pourraient se fournir de matière première et réaliser différents ouvrages à domicile. L'ouvrage terminé, l'indigent recevrait la moitié du prix de l'objet, le restant lui serait remis lorsque son article aurait été vendu parmi le public.

Hostile à l'établissement de la grande industrie à Fribourg (style Ritter)<sup>34</sup>, les projets de Perrier restent dans la veine des libéraux-conservateurs (petite industrie de type agricole). Inscrites dans la droite ligne des idées libérales-conservatrices et des propositions de la Société Economique, ses idées révèlent un homme généreux, actif, faisant plus figure de précurseur que de réalisateur. Perrier possède un sens du Bien Public même si, au niveau pratique, celui-ci se borne à des réalisations de portée limitée et peu audacieuses.

# Pour la démocratie politique

A partir de 1850, son refus de persévérer dans l'organisation du gouvernement radical prouve qu'au niveau politique Perrier souhaite obtenir une Constitution votée par le peuple. Il se montre en faveur d'un Etat centralisé, respectant les libertés individuelles.

## Contre le fanatisme religieux

Comme le témoigne sa collaboration avec le Pius Verein, Perrier n'est pas foncièrement antireligieux, ni même anticlérical, pour autant que la religion ne constitue pas une entrave au progrès. Ce qu'il abhorre par-dessus tout, c'est la superstition, l'obscurantisme, l'intolérance.

Pour Perrier, le règne de la violence et de la superstition est lié à la féodalité, alors que le règne de l'intelligence est lié à l'avènement de l'égalité sociale et de l'instruction publique comme le laisse comprendre cette lettre écrite en 1847.

«Les couvents ont fini leur temps et c'est le moment ou jamais d'utiliser ces fortunes et ces biens éternellement immobiles et inutiles à rien qu'à créer l'indigence et la mendicité<sup>35</sup>.

En 1846, comme au moment de la restauration conservatrice en 1871, Perrier œuvre pour la tolérance religieuse en critiquant l'abus de la religion populaire. Au moment du Sonderbund, elle cache au peuple les véritables capacités de Fribourg.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup>Le jugement que Perrier porte sur les projets de l'ingénieur Ritter est clair: avant de vouloir implanter la grande industrie dans un canton agricole, il faut d'abord songer à développer une mentalité industrielle et procéder progressivement afin d'éviter l'échec:

<sup>«</sup>Un vent de déception et de ruine est venu souffler sur presque toutes les conceptions de la trop grandiose entreprise R... Scieries, wagons, pisciculture, toutes les espérances conçues se sont écroulées comme un château de cartes, tant la merveilleuse imagination créatrice avait excédé nos ressources et nos besoins, oubliant surtout que dans un canton agricole comme le nôtre, il faut procéder avec prudence et du petit au grand, au lieu de commencer par le grandiose et l'exagération...», in: PERRIER, C.-F.: Souvenirs du tir fédéral 1891. Fribourg, p. 20.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup>Lettre de Perrier à Maillardoz du 17 février 1848, in: Arch. privées. Givisiez.

Contrairement aux conservateurs, Perrier ne pense pas que l'infériorité numérique des troupes de Fribourg sur celle du général Dufour puisse être compensée par une intervention de la Providence, comme le croient les chefs conservateurs.

«Il y aurait eu folie, à moins d'avoir une légion céleste des archanges promis par nos dames (et dont je n'aperçus pas un) de vouloir résister à une artillerie formidable appuyée de 30 000 hommes de ligne. Et cependant le courage ne manquait pas aux soldats»<sup>36</sup>.

## Pour le rayonnement culturel de Fribourg

Au niveau culturel, Perrier s'intéresse et se mêle aux recherches mouvementées du «courant libéral» en quête de culture nationale et d'identité. C'est ainsi que Perrier attire l'attention d'Alexandre Daguet qui lui demande de participer à sa revue l'Emulation. Pendant de la Revue suisse chez les protestants, l'Emulation, qui porte comme sous-titre réveil agricole, commercial, industriel, historique, littéraire, a pour but de favoriser les publications utiles pour le développement culturel de Fribourg et cherche à donner des explications scientifiques aux phénomènes naturels.

L'ingénieur cherche à développer le rayonnement culturel et intellectuel de Fribourg en s'associant au dynamisme de plusieurs sociétés publiques et patriotiques qui cherchent à développer une mentalité pré-industrielle et les capacités individuelles<sup>37</sup>.

Outre ses projets industriels, l'activité de Perrier se déploie sur deux thématiques précises: faire connaître le patrimoine artistique des Fribourgeois à ses compatriotes en organisant, par exemple, des expositions d'objets d'art fribourgeois<sup>38</sup>, et faire connaître Fribourg aux étrangers par le biais d'une abondante littérature<sup>39</sup>. Parmi les

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup>PERRIER, C.-F.: La prise de Fribourg, quelques mots sur les journées des 13 et 14 novembre 1847, réponse à la calomnie de trahison. Fribourg, 1850, p. 10.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup>On retrouve la trace de Perrier dans la société La Réunion, la Société des Amis des Beaux-Arts, la Société Suisse d'Histoire, la Société de Sciences Naturelles, la Société Suisse de Numismatique, la Société de Tir, dont il devient en 1879 président du comité de rédaction. Sans être membre de la Société Economique, il rédige des articles dans son organe *Les Nouvelles Etrennes Fribourgeoises*. Toutes ces sociétés possèdent un idéal analogue à celle de la Société Economique: chercher à favoriser la prospérité publique sous toutes ses formes, d'abord en propageant des connaissances utiles et en encourageant par la publication de travaux écrits de ses membres tout ce qui peut contribuer au développement matériel, intellectuel et moral du peuple fribourgeois.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup>En 1866, Perrier suscite par le biais de La Réunion un vaste mouvement pour la protection du patrimoine culturel et artistique fribourgeois. Cette société nomme Perrier membre de la Commission de Recherches et d'Investigation dans le but d'organiser une exposition d'objets d'art, de tableaux de céramique ayant appartenus à des Fribourgeois. Cette exposition a lieu à la Grenette le 23 mars 1867. Le bénéfice de celle-ci est distribué à des œuvres de bienfaisance.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup>Voir: PERRIER, C.-F.: La Gruyère: excursion du Léman à l'Oberland bernois par une nouvelle route alpestre de Bulle-Boltigen. Zurich, 1891.

ouvrages les plus célèbres de Perrier, on compte les *Nouveaux souvenirs de Fribourg*<sup>40</sup>. Il écrit aussi fréquemment des articles consacrés à des Fribourgeois dans *Les Etrennes Fribourgeoises*<sup>41</sup>.

#### 2. Perrier et les conservateurs

## Des ambitions déçues

Perrier est un ingénieur apprécié du gouvernement Fournier, mais cela ne signifie pas qu'il ait épousé la cause conservatrice. Ses idées, on l'a vu, le rapprochent plus d'un radical vaudois que d'un conservateur fribourgeois. L'épisode du Sonderbund cristallisera ces divergences.

Même s'il a été récompensé de 200 napoléons d'or pour son activité zélée, Perrier demeure insatisfait par le régime conservateur dont il ne se sent pas valorisé. En effet, il affirme avoir accompli sans repos ni trêve des missions désagréables qui ne sont pas précisément confiées aux patriciens:

«S'agissait-il de construire des ouvrages, de couper des forêts ou des arbres fruitiers, de faire des exercices ingrats et pénibles, j'étais aussitôt requis. Toujours à cheval, sans repos ni trêve, je m'efforçai au moins de concilier ces fâcheuses missions avec les égards dus aux personnes et aux propriétés»<sup>42</sup>.

#### Le Sonderbund: occasion de la rupture

On peut définir la guerre du Sonderbund comme le dernier épisode militaire d'un long affrontement politico-religieux entre les cantons catholiques de tendance aristocratique et les cantons protestants de tendance démocratique. Cette opposition latente depuis 1830, a pour enjeu la révision du Pacte fédéral. S'aggravant jusqu'en 1847 autour d'une série de conflits politico-religieux, cet antagonisme aboutit fin 1845 à l'alliance des cantons catholiques (Sonderbund), à laquelle le canton de Fribourg adhère au mois de juin 1846.

Avec une faible majorité de 47 voix et 23 abstentions, l'adhésion de Fribourg à l'alliance séparée révèle de nombreuses dissensions et des luttes partisanes entre les

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup>PERRIER, C.-F.: Les nouveaux souvenirs de Fribourg, avec des notices spéciales sur les ponts, le viaduc de Grandfey, l'hermitage de la Madeleine, les orgues, la Collégiale de St-Nicolas et le chemin de fer. Fribourg, 1868.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup>PERRIER, C.-F.: «La duchesse Colonna et ses œuvres», in: *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises* (NEF), XIV, p. 28 et ss.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup>PERRIER, C-F.: La prise de Fribourg, quelques mots sur les journées des 13 et 14 novembre 1847, réponse à la calomnie de trahison. Fribourg, 1850, p. 4.

conservateurs «ultras», qui considèrent cette alliance nécessaire pour défendre la souveraineté cantonale, et les libertés séculaires, et une opposition libérale-radicale plus ouverte à réaliser un accommodement avec la Confédération. Un tiers parti se détache de ces extrêmes: celui des conservateurs modérés. Il est représenté par Hubert Charles et Romain Werro, qui démissionnent du Conseil d'Etat en déplorant l'absence d'un parti modérateur.

Le 22 juillet, la Diète décide de dissoudre le Sonderbund par les armes; les 3 et 4 novembre elle nomme le général Dufour commandant des troupes fédérales. Quant à la coalition du Sonderbund, elle est affaiblie par la rivalité de ses chefs, incapables d'organiser une stratégie militaire commune. Elle présente aussi la particularité d'être soumise à l'autorité paralysante d'un conseil de guerre civil, dirigé par l'avoyer lucernois Sigwart Müller. A Fribourg, le commandement des opérations militaires est confié au général Philippe de Maillardoz. Sa liberté d'action est limitée par un Conseil de guerre civil dirigé par le conservateur Rodolphe de Weck. Les troupes fédérales sont beaucoup plus nombreuses que celles de la coalition.

Lors des opérations des 13 et 14 novembre 1847, Perrier est présent au moment des trois séances les plus importantes des opérations: l'armistice<sup>43</sup>, un combat qui le rompt et la capitulation<sup>44</sup>. Lorsque les autorités militaires et politiques démissionnent, il prend les traits du médiateur entre vainqueurs et vaincus, entre la population, les soldats et les autorités. Son rôle d'intermédiaire demeure insuffisant, il n'arrive pas à éviter les pillages<sup>45</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup>Le 12 novembre 1846, la ville de Fribourg est encerclée par les troupes du général Dufour. Conscient de l'inégalité des forces en présence, le général propose au Conseil d'Etat une capitulation honorable. Le Conseil d'Etat répond par un armistice jusqu'au lendemain. A cause des mauvaises liaisons, il n'est pas connu de tous les soldats, une ligne de démarcation n'a pas été assez clairement fixée entre les deux camps. Nommé parlementaire par Maillardoz afin de faire respecter l'armistice par les troupes fédérales, Perrier échoue dans sa mission: le combat a lieu! Cette situation le place dans une position très ambiguë auprès du Conseil d'Etat qui avait déjà nommé un parlementaire officiel en la personne d'Alfred von der Weid. Par sa mission, Perrier entre en contact avec des officiers fédéraux. Il est donc facile de supposer que les conservateurs aient identifié Perrier à un espion.

Dans ce contexte, Perrier propose à Maillardoz de reprendre le bois. Refusant de rompre l'armistice, le général temporise et ordonne de reprendre le combat le 14 novembre au matin. Pendant ce temps, le Conseil d'Etat capitule sans et malgré Maillardoz. Refusant d'exécuter cette capitulation, pour laquelle il n'a pas été consulté, le général démissionne de son poste et s'exile le 16 novembre 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup>Dans l'attente du combat, les soldats recueillis reçoivent l'absolution de leur aumônier. La rapidité des opérations militaires et la capitulation constituent pour eux une humiliation immense. Leur rage et leur déception de ne pouvoir prendre part au combat est si grande que seul Monseigneur Marilley parvient à les calmer. Devant cet éclat de foule, le Conseil d'Etat se disloque et dépose le pouvoir entre les mains d'une commission provisoire qui refuse de l'assumer.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup>En effet, l'exaspération des soldats et de la population est rendue d'autant plus cruelle que l'entrée à Fribourg des troupes fédérales est suivie d'actes de violence et de vandalisme commis par des bataillons bernois et une plèbe.

#### La trahison de Perrier: une polémique revue par l'historiographie

Après la défaite, Fribourg, ses chefs et sa population sont déçus, humiliés. Ceci est d'autant plus grave que les radicaux abusent de mesures vexatoires à l'égard des chefs du Sonderbund. Pour le parti conservateur humilié, il fallait des traîtres. Dans ce contexte troublé de guerre civile, on peut deviner la position inconfortable de tous les officiers qui avaient à charge de défendre Fribourg. Parmi les plus exposés aux accusations de trahison (faites par les civils) on retrouve Perrier qui, contrairement aux chefs conservateurs, a échappé aux fortes contributions de guerre, a prêté serment à la Constitution entièrement laïque du 8 mars 1848.

Les conservateurs accusent Perrier d'avoir approuvé un mauvais système de défense, d'avoir miné l'esprit de ses troupes, d'avoir entraîné l'inaction de celles-ci, d'avoir trop rapidement accepté une capitulation du gouvernement (ce reproche s'adresse aussi à Maillardoz)<sup>46</sup>. Ils lui reprochent son rôle d'intermédiaire, son incapacité à limiter les pillages, le fait d'avoir traité avec l'ennemi, de servir les radicaux. Perrier écrit à Maillardoz:

«Le mot de trahison circule toujours non seulement à votre égard, mon général, mais pour bien d'autres encore et moi en première ligne. C'est moi que les bigots accusent hautement d'avoir donné copie des plans de défense des forts; d'avoir été traître avec les Vaudois sur le prix de la reddition de Fribourg. On me reproche comme preuve de ma trahison jusqu'à mon air qui n'est pas celui d'un Ecce Homo mais qui paraît content et satisfait. Toutes les accusations partent de Fribourg, le parti jésuitique ne sachant à qui s'en prendre de la grande chute, se jette sur tous les chefs militaires. Ce sont de jeunes ou vieux hypocrites, invisibles lors des balles, mais prêts à mourir aujourd'hui qu'il n'y a pas de dangers»<sup>47</sup>.

Irrité, Perrier va finir par donner, lui aussi, sa version des faits. Il écrit un mémoire justificatif: La prise de Fribourg, quelques mots sur les journées des 13 et 14 novembre 1847, réponse à la calomnie de trahison<sup>48</sup>, publié en même temps que le mémoire justificatif de Maillardoz intitulé *Mémoire sur ma participation aux événements de 1847*<sup>49</sup>. Ces documents constituent une précieuse source d'information sur la position de Perrier avant et durant le combat.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup>Bien qu'occupant des positions très différentes, Perrier et Maillardoz ont en commun le fait d'avoir accepté malgré eux, le 9 juin 1846, un poste qui ne s'alliait pas complètement avec leurs convictions, portées vers le parti libéral. La correspondance échangée entre les deux hommes de 1847 à 1851 nous permet de saisir l'origine et la provenance des accusations de trahison qui sont adressées aux deux militaires.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup>Lettre de Perrier à Maillardoz du 10 mai 1848, in: Arch. privées Givisiez.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup>PERRIER, C.-F.: La prise de Fribourg, quelques mots sur les journées des 13 et 14 novembre 1847, réponse à la calomnie de trahison. Fribourg, 1850.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup>MAILLARDOZ, Philippe de: Mémoire sur ma participation aux événements de 1847. Fribourg, 1840.

Pour réfuter l'argument qui porte sur le mauvais système de défense qu'il aurait exécuté, Perrier, qui est déjà opposé idéologiquement au Sonderbund, rétorque en affirmant que la soumission des militaires à l'autorité paralysante d'un Conseil de guerre dirigé par des civils et leur absence de stratégie commune reste la cause principale de la chute de Fribourg:

«Il n'y avait dans cette prétendue alliance, ni foi dans la cause, ni foi dans le succès, ni cohésion entre ses membres»<sup>50</sup>.

Ensuite, une autre critique porte sur le choix de Maillardoz comme chef de l'armée fribourgeoise: il aurait fallu un général plus aimé du peuple, choisi en fonction de ses capacités et non pas de son nom:

«Il fallait un chef à l'armée fribourgeoise, dont on avait réservé tous les droits et même le commandement (sans doute pour l'unité d'action), ce chef était clairement désigné par la confiance des troupes. C'était Albiez, énergique soldat éprouvé au feu des batailles... Ici ce ne fut pas lui qu'on choisit. Sous l'influence patricienne qui se relevait forte de son alliance avec le clergé, il fallait un nom sonore et aristocratique pour mettre à la tête des troupes fribourgeoises... le marquis de Maillardoz fut nommé...»<sup>51</sup>.

Le 14 novembre 1847, lorsque les autorités civiles capitulent, la panique s'empare des soldats et des officiers refusant l'humiliation de ne pouvoir combattre. Ils rejettent alors la capitulation et accusent leur chef de trahison. Le major décrit cette situation comme «immense et menaçante»<sup>52</sup>. Déjà opposé à la conclusion du Sonderbund, Perrier accepte plus facilement la capitulation de Fribourg que les soldats, pour qui ce combat constitue celui de la foi contre l'erreur. Il rejoint ainsi l'avis de tous les officiers qui, contrairement aux quelques membres du Conseil d'Etat, voulaient opposer «la force contre la force» en comptant sur l'action de la Providence.

Pour se défendre de l'accusation d'inaction, Perrier ironise sur tous ceux qui pensent que le Sonderbund est la cause de Dieu<sup>53</sup> et expose l'illusion dans laquelle se trouvent tous les «bigots» sur la véritable situation de Fribourg.

«Cette capitulation contre laquelle quelques insensés se sont tant récriés était nécessaire; elle n'était malheureusement que trop tardive surtout après tant de bruits et de jactances inutiles. Le général Maillardoz n'y pris aucune part et ne fut, dit-il, pas même consulté<sup>54</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup>PERRIER, C.-F.: La prise de Fribourg, op. cit., p. 3.

<sup>51</sup> Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup>PERRIER, C.-F.: op. cit., p. 18.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup>Voir: EISSEIVA, Pierre: (1823-1899), chancelier d'Etat en 1846 et très opposé à la conclusion du Sonderbund, il écrit un ouvrage en 1882, *Fribourg*, *la Suisse et le Sonderbund*. Fribourg, 1882, p. 402.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup>PERRIER, C.-F.: op. cit., p. 10.

En nous basant sur son activité lors du combat, on peut supposer que comme les soldats, Perrier aurait voulu combattre. Contrairement à eux, il garde son sang-froid, ne panique pas, cherche à modérer les excès de foule, à prévenir l'agitation et le désordre dans la ville et à essayer d'empêcher une dernière résistance désespérée dans la troupe. Il critique alors sur tous ceux qui voulaient combattre après la bataille. A son tour, il les attaque. Ses reproches s'adressent tout particulièrement aux chefs d'état-major et au Conseil d'Etat. Il leur objecte leur négligence et leur lâcheté devant l'épreuve, leur vaine agitation lorsque le moment du combat est passé.

L'accusé se transforme à son tour en accusateur: ce n'est pas lui qui est lâche devant l'épreuve, mais l'élite politico-militaire. Alors que toutes les élites militaires s'en vont, Perrier reste sur le champ du combat:

«Lorsqu'il fallait faire régner l'ordre, faire face à l'orage, prévenir le désordre, régler le licenciement de la troupe, la remercier au moins de son zèle, Maillardoz s'était annulé et avait disparu»<sup>55</sup>.

#### Quant au Conseil d'Etat:

«Il avait négligé, malgré toutes les instances faites auprès de lui, une précaution indispensable: celle d'envoyer au moins un de ses membres éclairer la troupe et proclamer la capitulation»<sup>56</sup>.

Dans la débâcle politico-militaire, lui seul aurait possédé le courage qui manquait au Conseil d'Etat et aux autres officiers.

«Quelques-uns des conseillers qui restaient, superbes lions les jours précédents, étaient devenus de timides agneaux le 14, au matin. Les chefs supérieurs d'état-major avaient prudemment cherché les uns le mess, les autres un abri sûr»<sup>57</sup>.

Face au désarroi des vaincus, Perrier se présente comme le sauveur de la patrie. Militaire dévoué, il obéit aux ordres; lorsque ceux-ci font défaut, l'officier continue à agir par fidélité à ses autorités. Toutefois, la limite entre son ambition personnelle et les missions qu'il accomplit «par dévouement» n'est pas facile à tracer. En effet, si la cause de Fribourg est désespérée, Perrier n'a nulle envie de se faire tuer pour des idées auxquelles il ne croit pas, il sait aussi bien profiter de son zèle pour faire valoir son audace, son patriotisme et son franc-parler auprès des officiers fédéraux dont il se sent certainement plus proche par formation personnelle et par affinités.

<sup>55</sup> Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup>Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup>Ibidem.

En 1848, les généraux Rilliet de Constant et Dufour écrivent à leur tour leur vision du combat<sup>58</sup>, ils n'évoqueront pas la présence de ce héros dont l'attitude laisse supposer qu'il cherche à dépasser le cadre étroit de la problématique manichéenne conservateur-libéral pour tenter d'adhérer à un tiers parti, à un idéal social fondé sur le mérite et non pas sur le nom.

Il est donc facile de croire que Perrier se sent d'emblée plus proche de cette «minorité», formée par des hommes «éclairés» et opposée à la conclusion du Sonderbund.

Officier capable et opposé à la conclusion de cette alliance, Perrier ne se sent pas moins obligé de remplir son devoir de soldat lorsque la guerre éclate. Par obéissance à ses chefs, le major fait passer ses idées après son honneur de soldat. Alors que le pouvoir politique et militaire s'étiole, il reste et il assume.

Sonderbundien par circonstance et libéral par conviction, Perrier croit plus facilement à un combat honorable qu'à une victoire possible. Ceci laisse prévoir son ralliement au camp radical, une fois le danger militaire passé.

Quant à l'historiographie du XX<sup>e</sup> siècle, tout en dépassant le débat relatif au thème sonderbundien de la «religion en danger», elle insiste plutôt sur un aspect constamment présent dans les ouvrages de témoins comme Perrier, Maillardoz, Schaller<sup>59</sup>: l'absence de cohésion entre les militaires et les civils reste la principale cause de l'échec du Sonderbund.

Gaston Castella écrit dans son Histoire de Fribourg:

«Les relations avec les états-majors et les gouvernements des autres cantons manquaient absolument de confiance, le Sonderbund n'avait point de plan d'ensemble, les questions de personnes jouaient un rôle néfaste à l'action commune et, par surcroît, des espions et des réfugiés politiques fribourgeois renseignaient l'adversaire»<sup>60</sup>.

En évoquant la personnalité politique du major Perrier, Gonzague de Reynold le décrit comme un homme

«... versatile dans ses opinions politiques, impulsif, mais homme de courage et de cœur...»<sup>61</sup>.

L'historiographie moderne accorde peu de poids à ces accusations de trahison portées sur Perrier. Elle retient plutôt l'idée d'un Perrier courageux et dévoué.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup>Voir: RILLIET DE CONSTANT, Louis de: *Novembre et décembre 1847, Fribourg, Valais, et la première division.* Berne-Zurich, 1848, et DUFOUR, Guillaume Henri: *Campagne du Sonderbund et événements de 1856.* Neuchâtel-Genève-Paris, 1876.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup>Voir: MAILLARDOZ, Philippe de: *op. cit.*, pp. 77-78 et SCHALLER, Jean: *op. cit.*, p. 204.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup>CASTELLA, Gaston: Histoire du canton de Fribourg depuis les origines jusqu'en 1857. Fribourg,1922, p. 505.

<sup>61</sup>REYNOLD, Gonzague de: Mes Mémoires. Genève, 1965, tome I, p. 229.

#### 3. Perrier et les radicaux

#### Idées communes

En 1847 Perrier adhère, enthousiaste, au nouveau parti radical. Dans un premier temps, celui-ci représente le progrès et la nouveauté. Ses connaissances le rendent précieux auprès du pouvoir, de ces hommes avides de recruter des personnes cultivées et capables d'entraîner Fribourg sur le chemin de la modernité. Sa formation de militaire et d'ingénieur l'amène à participer à un régime dont il ne peut prévoir les excès. En 1847, Perrier y adhère pleinement et semble bien décidé à renier ses anciens patrons conservateurs qu'il accuse d'être les responsables du retard économique du canton, comme il l'écrit à son ancien supérieur militaire, le général Maillardoz:

«...Vestiges d'un ordre désormais dépassé, cœurs qui bouillonnent, conservateurs jésuito-Fournier que je regrette d'avoir loyalement servis pour être si mal récompensé et contre le retour desquels je lutterai dans ma petite sphère d'action de toute mon âme, de toutes mes forces, ennemis implacables»<sup>62</sup>.

Les nouveaux maîtres de Fribourg représentent la liberté et le progrès et Perrier se met à leur service avec décision et conviction:

«Pour ma part, je me suis franchement rallié au parti libéral et au gouvernement qui va se former. Parti qui possède, et c'est incontestable, le cœur, les talents et l'avenir... Il est bien entendu un extrême que je défends et que je ne confonds pas avec le parti de l'avenir»<sup>63</sup>.

Le régime radical représente une promesse de démocratisation du canton. Perrier s'y engage

«en partant du principe que la Constitution devrait être révisée lorsque la majorité du peuple le demande»<sup>64</sup>.

Toutefois, face au clergé, il possède une position intransigeante: la nationalisation des couvents et la confiscation de leurs biens favoriseraient le développement de l'instruction publique.

«Le système recommandé par les commissaires fédéraux, c'est d'être large avec le passé... Il faut profiter du moment qui ne reviendra plus pour relever et asseoir l'instruction publique, lui imprimer de la vie et favoriser toutes ses créations et productions. Alors pour faire tant de choses, il faut profiter du moment qui ne reviendra plus pour puiser et vendre les biens de mainmorte des conventuels d'Hauterive et de la Part-Dieu, en laissant toute-fois une honnête pension aux religieux existants...»<sup>65</sup>.

<sup>62</sup>Lettre de Perrier à Maillardoz du 17 février 1848, in: Arch. privées. Givisiez.

<sup>63</sup> Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup>Note manuscrite de l'insurrection de 1853, voir: BCU, CM, Fonds Perrier, LD 8 (sans date).

<sup>65</sup>Lettre de Perrier à Maillardoz du 17 février, in: Arch. privées. Givisiez.

Perrier donne ainsi son accord sur le décret du 17 novembre 1847 statuant sur l'expulsion des jésuites.

## **Divergences**

Toutefois, il ne partage pas toutes les positions des radicaux. Contrairement aux radicaux durs, Perrier prêche la modération à l'égard des vaincus d'hier (il en fait partie). Il déplore

«tout en les excusant les lourdes distributions de guerres imposées aux vaincus»<sup>66</sup>.

Mais bientôt, celui qui cherche à œuvrer pour le développement de la liberté et du progrès à Fribourg se trouve pris aux pièges de l'instrument le plus antidémocratique du régime: la garde civique, dont il est d'ailleurs le créateur. Moyen d'enrôler la jeunesse dans l'idéologie dominante, Perrier définit sa garde urbaine comme «un bras armé pour la défense d'un corps qu'est l'Etat»<sup>67</sup>. Reflet de l'insécurité d'un régime qui n'arrive pas à s'enraciner dans la population et qui est obligé de s'imposer par la force, la garde civique a pour but de prévenir toutes les tentatives de regroupement conservateur, de faire respecter la Constitution, la loi et l'ordre. Elle est aussi l'unique moyen d'imposer le progrès à une population restée profondément attachée à ses traditions et qui n'a pas été consultée sur la nouvelle Constitution égalitaire et démocratique.

En fait, Perrier conçoit cette garde civique comme une instance démocratique: «C'est l'ordre pour tous au nom de tous» 68. Devenue un instrument de violence, elle se heurte à l'antagonisme principal qui bouleverse Fribourg: les radicaux soutiennent l'idée que la Constitution ne peut pas être révisée par le peuple, étant un reflet de la Constitution fédérale alors que le peuple réclame l'exercice de ses libertés fondamentales.

Pour le chef des gardes civiques, les années 1848-1851 constituent des années difficiles. En effet, celui qui aspirait à un Fribourg libre et affranchi de l'obscurantisme religieux est pris dans le cercle infernal des insurrections-répressions. Celui qui prêche la modération chez les radicaux retrouve plus de fanatisme en eux que chez les conservateurs: Fribourg passe simplement d'un extrémisme religieux à un extrémisme laïc.

De plus, celui qui recommandait à ses soldats «de ne commettre aucun acte de répression et de sauvagerie»<sup>69</sup> se retrouve dans des contradictions inextricables.

<sup>66</sup> Ibidem.

<sup>67</sup>Discours de Perrier à la garde urbaine, voir: BCU, CM, Fonds Perrier, LD 8,2 (sans date).

<sup>68</sup> Ibidem.

<sup>69</sup> Ibidem.

#### La rupture

A nouveau Perrier se trouve en décalage entre un idéal et sa concrétisation. Le régime de l'avenir est une dictature. Symptomatique de son refus d'adhérer pleinement aux radicaux, la protection qu'il accorde à Nicolas Carrard, fomenteur d'une première insurrection en marge du parti conservateur, contrairement aux vœux de ses soldats<sup>70</sup>. Pour les membres de «sa garde civique», Perrier est maintenant considéré comme un traître.

#### 4. Retour dans le giron conservateur

En 1851, les gardes civiques matent quatre tentatives d'insurrection contre le gouvernement, mais les résistances au régime réussissent tout de même à exercer une pression psychologique et politique sur les dirigeants radicaux qui commencent à s'isoler de la Suisse et du reste de l'Europe: en effet, le succès des conservateurs aux élections bernoises de 1850, la prudence du Conseil fédéral et le renforcement des tendances réactionnaires dans toute l'Europe confirment cet isolement. En 1850, le coup d'Etat de Napoléon III a suscité un grand enthousiasme dans la population et chez les conservateurs fribourgeois: dès lors, pour les conservateurs, la France libérée de ses tyrans doit aider les Fribourgeois à se libérer des siens.

A Fribourg, le Grand Conseil est désormais divisé entre une aile modérée et majoritaire, prête à faire des concessions aux revendications populaires afin de renforcer un régime trop fragile, et les «durs», partisans d'une logique du progrès autoritaire.

De plus, alors que le parti radical s'affaiblit par ses divisions, les conservateurs qui ont accompli leur regroupement avec les libéraux modérés, s'organisent. A la différence du pouvoir en place, ils possèdent l'appui du peuple et du clergé. Parmi les hommes qui ressentent l'impact du social sur l'idéologie, on retrouve Perrier. A partir de 1851, il comprend que le régime de la démocratie et du progrès est une dictature: on ne peut imposer le progrès par la force!

Parmi les éléments qui favorisent son passage à l'opposition, on trouve son élection au Grand Conseil, le 20 avril 1851, à la place du libéral Geynoz d'Enney, en tant que député indirect. Dès lors, il désapprouve la gauche radicale et ses extrêmes pour se rapprocher du centre et cherche à mener le pays sur la voie de la conciliation. Le 27 avril, Perrier porte plainte contre la violence de ses gardes civiques.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup>Carrard Nicolas, de Bionnens, ancien instituteur à Mézières. Il fait trois soulèvements de paysans contre le régime radical, les 4 et 5 octobre 1850, le 22 mars 1851 et le 22 avril 1853, où il perd la vie.

Après l'insurrection du 22 avril 1851, Perrier rejette dans une séance du Grand Conseil la mesure de mettre le pays en état de siège. Le 11 mai 1852, lorsque l'assemblée du Grand Conseil propose d'étendre une demande d'armistice aux sonderbundiens les moins compromis et sous réserve de paiement de frais<sup>71</sup>, Perrier, qui se déclare «ennemi prononcé des insurrections»<sup>72</sup>, recommande au Grand Conseil un armistice pour tout le passé, sans exceptions.

Le 9 novembre 1851, il démissionne de son poste de directeur des gardes civiques en écrivant au directeur de la guerre:

«(...) En apprenant dans des conciliabules où assistaient des gardes civiques que dans les lieux publics on manifestait hautement une grave suspicion sur ma loyauté de soldat à laquelle je ne faillirai jamais, il m'est impossible de conserver plus longtemps une position fausse et dans laquelle je ne saurai aucunement être utile»<sup>73</sup>.

#### Les hésitations de Perrier

Malgré cette réconciliation avec son passé «sonderbundien», Perrier conserve une position très ambiguë face aux conservateurs. Le 8 mai 1852, il refuse de voter la motion Baeriswill. Œuvre des opposants conservateurs; cette démarche propose de soumettre le gouvernement à un vote de confiance. Lassé de l'étatisme centralisateur du régime, Perrier reconnaît qu'il est prudent d'aller au-devant des vœux de la population, mais il ne votera pas cette motion.

En fait, il fait donc encore un acte d'allégeance au gouvernement puisqu'il affirme qu'en cas d'insurrection «on le trouvera au besoin sur la brèche»<sup>74</sup>.

Instinctivement, il penche pour l'idéal du parti conservateur, mais il n'a pas encore fait son choix. En 1852, l'assemblée de Posieux, présidée par l'avocat Wuilleret, réunit les conservateurs qui ont accompli leur regroupement avec les libéraux modérés. Ils décident de faire appel au pays réel contre le pays légal. Le député indirect et ancien chef de la garde civique s'y rend... avec une colonne de 1500 Broyards. D'emblée,

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup>Voir: Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), Bulletin du Grand Conseil (BGC), années 1851-1852.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup>Idem du 11 mai 1852.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup>Lettre de démission de Perrier au colonel Wicky, directeur de la guerre, du 9 novembre 1851, voir: BCU, CM, Fonds Perrier (Correspondance).

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup>Voir: AEF, *BGC* du 8 mai 1852.

Perrier épouse toutes les propositions du Comité de Posieux «se rattachant aux principes chrétiens si audacieusement attaqués par la démagogie et le socialisme»<sup>75</sup>.

#### L'idéal de Posieux et son échec

Libéral égaré parmi les radicaux, Perrier découvre son identité politique à Posieux: celle du juste milieu déjà préconisé par les patriciens de 1830. Subjugué par cette proposition qui exclut tout fanatisme, laïc ou religieux, Perrier a trouvé une nouvelle cause: la défense du peuple opprimé par un régime tyrannique. Désormais, il va tous les jours à la messe et soutient les entreprises de sa nouvelle famille politique.

Le Comité de Posieux ouvre un nouveau cycle de violence. Les concessions de juin 1852 ébranlent le régime radical, le serment est aboli et des pourparlers sont engagés avec l'autorité ecclésiastique pour la réouverture du séminaire. Cet affaiblissement des radicaux entraîne de nouvelles polémiques de presse entre *Le Confédéré* radical, *Le Narrateur fribourgeois* modéré et *Le Journal de Fribourg*, conservateur. Comme en 1847, Perrier est pris dans le tourbillon du combat puisqu'il est à nouveau dans la situation de transfuge. Cette fois, ce sont ses anciens patrons radicaux qui vont l'attaquer et l'accuser de trahison, comme le montre cet article du *Narrateur fribourgeois* du 3 juin 1852:

«Nous avons une certaine opinion de Monsieur Perrier-Landerset. Il s'est montré bon officier et fonctionnaire passable. Mais son caractère politique fait pitié. Transfuge de tous les régimes, il est comme ces étoffes chatoyantes dont on ne peut pas saisir la véritable couleur. Il a exploité le Sonderbund tout comme le gouvernement d'aujourd'hui et n'a jamais rien perdu. Ex-inspecteur des ponts et chaussées, personne ne connaît mieux que lui les petites voies, les zigzags, il sait toujours se ménager une porte derrière, jamais il ne fait une déclaration quelconque sans l'entrelacer de si, de mais, de pourvu que. Aujourd'hui il a mesuré les forces des deux camps et il a trouvé qu'il y a avantage de passer d'un camp à l'autre. Il n'a pas dédaigné les recommandations du gouvernement qu'il attaque aujourd'hui pour se hisser au grade de colonel fédéral» 76.

Attaqué par les journaux, Perrier, désormais menacé par le régime radical, se justifie dans la *Gazette de Fribourg*:

«Lorsque j'ai vu le pouvoir recourir à l'arbitraire pour empêcher ou entraver l'exercice d'un droit garanti par les lois et nos institutions... je me suis révolté contre l'abus de la force, contre l'oppression faite au nom de la liberté et sous l'invocation des principes

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup>Désapprouvant le système politique suivi par le gouvernement, l'Assemblée de Posieux, qui réunit vingt-deux mille citoyens, vote le programme qui demande la sanction populaire de la Constitution cantonale, les élections au scrutin secret, la restauration des libertés individuelles et une politique toujours plus conforme aux vœux de la population. Voir: CASTELLA, Gaston: *Le centenaire de l'Assemblée de Posieux*, série d'articles de *La Liberté*, Fribourg, mai-juin 1952.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup>PERRIER, C.-F.: in: *Le Narrateur fribourgeois*, du 3 juin 1952.

démocratiques... Alors seulement j'ai agi, et je persisterai dans cette voie, avec courage et énergie, mais dans la légalité»<sup>77</sup>.

Le 6 août 1852, la pétition du Comité de Posieux envoyée à l'Assemblée nationale avorte. La Constitution n'est pas votée par le peuple. Le Comité est illégalement dissous par les autorités alors que le droit d'association et de pétition est garanti pour tous.

Cet échec entraîne Perrier de la légalité à l'illégalité au côté des conservateurs «ultras» qui entreprennent des tractations auprès des grandes puissances afin d'établir un putsch contre le régime radical.

Le putsch de Perrier, organisé le 22 avril 1853 avec son ancien ennemi Nicolas Carrard, tourne à l'échec. Traduit en cour martiale, il prétend que le motif principal de son insurrection se trouve dans la dissolution du Comité de Posieux. L'ancien chef de la garde civique, qui avait prêté serment à la Constitution, adopte désormais les thèses des conservateurs «sonderbundiens « qu'il traitait en 1847 «d'ennemis implacables» et qu'il considère maintenant comme les détenteurs d'un gouvernement bien légitime.

«En 1847, les fauteurs du régime actuel firent une insurrection à main armée contre un gouvernement qui certes a pu commettre des erreurs, mais était bien légitime, bien l'expression de la majorité d'alors. Beaucoup de ces fauteurs ne rentrèrent qu'à la suite des troupes fédérales et en partant du principe fondamental qu'une Constitution devait être révisée lorsque la majorité du peuple le demandait. Au nom de la démocratie on étouffa la liberté en traitant de vieilles perruques les patriarches du libéralisme tels que le sage et le vieux Landerset…»<sup>78</sup>.

Il défend sa cause en déclarant que son action a été motivée par la violence du régime radical et par l'échec des mesures légales. Ensuite, il avoue avoir agi pour répondre à une provocation du gouvernement qui, s'adressant aux chefs du parti conservateur, les aurait traité de lâches qui n'osaient pas se montrer les armes à la main!

Durant les débats, les anciens gardes civiques de Perrier crient fréquemment: «A mort le traître». D'abord condamné à trente ans de travaux forcés, Charles-Ferdinand Perrier va bénéficier de protections spéciales auprès du Conseil fédéral, comme il l'explique lui-même:

«Il y eut des échanges de télégrammes entre Fribourg et Berne, on dit (je n'ai pu le vérifier) qu'une haute intervention agit sur un membre du Conseil fédéral»<sup>79</sup>.

Exilé à perpétuité, Perrier part à Paris où il reçoit une pension de Napoléon III.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup>PERRIER, C.-F.: in: Gazette de Fribourg du 4 juin 1852.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup>PERRIER, C.-F.: Quelques notes sur le mouvement insurrectionnel de 1853 (22 avril); la vérité, rien que la vérité, pas encore toute la vérité, BCU, CM, Fonds Perrier, LD 8,2.

<sup>79</sup> Ibidem.

## Un putsch mystérieux

Mais en fait, un mystère plane autour des origines de ce putsch. En 1874, on apprendra<sup>80</sup> que les conservateurs de Fribourg avaient tenté d'obtenir un soutien de la France, que Perrier était au courant de ces tractations et même qu'il aurait été l'auteur d'un mémoire antipatriotique.

Les éléments pour mettre en lumière l'origine et la préparation de cette insurrection contre le régime radical nous manquent. Toutefois, nous avons pu réaliser quelques recoupements.

On sait que plusieurs agents fribourgeois sont allés trouver le ministre de France en Suisse, Salignac Fenelon, qui possède des idées proches des conservateurs fribourgeois: réintégrer la Suisse dans les limites du Pacte de 1815.

Dans le même sens, l'ancien champion de Posieux, l'avocat Wuilleret<sup>81</sup>, qui ne voulait agir que dans la légalité, écrit un mémoire circonstancié sur la situation en Suisse, le 29 décembre 1852. Ce mémoire dénonce la Suisse comme un foyer de propagande révolutionnaire et demande une aide militaire à la France. Pour cela, il démontre que l'origine des autorités fédérales est purement révolutionnaire. Un ancien conseiller d'Etat, Charles Gottrau, de la Riedera, le remet au ministre français, dans l'espoir d'obtenir une aide de Napoléon III. Toutefois l'historien Hans Bessler, dans son ouvrage *La France et la Suisse de 1848 à 1852*, nous renseigne sur le fait que Napoléon III ne tenait pas à intervenir directement en Suisse, il avait donné à son ministre la consigne de:

«ne pas décourager ces sympathies, d'en modérer les témoignages, d'écouter les demandes, d'en prendre acte, d'inspirer confiance, de chercher à donner un caractère sérieux et réfléchi à ces sentiments»<sup>82</sup>.

De son côté, l'historien Marc Wuillemier affirme que les tractations auprès des puissances étrangères étaient bien engagées et qu'elles dépassaient même les limites de la Confédération:

«Quelques semaines plus tard, les mêmes milieux conservateurs auraient envoyé un émissaire à Paris. Reçu par Napoléon III, il se serait entendu refuser toute intervention militai-

<sup>80</sup>En 1874, au moment de la révision de la Constitution fédérale, les radicaux accusent Perrier d'avoir été, dans les années 1850, un agent français ou bonapartiste, Perrier publie un article justificatif dans Le Confédéré du 8 février 1874.

<sup>81</sup>WUILLERET, Louis de: La Suisse trahie par les ultramontains. Demande d'intervention rédigée par M. Wuilleret, président du Grand Conseil et du Conseil national. Fribourg, 1874. Perrier est aussi accusé par les radicaux d'avoir été l'auteur de ce mémoire antipatriotique. Voir: Le Bund du 24 février 1874.

<sup>82</sup>BESSLER, Hans: La France et la Suisse de 1848 à 1852. Paris, 1830, pp. 110-111.

re, mais l'empereur lui aurait promis d'empêcher une intervention fédérale à Fribourg après le coup de main qui s'y préparait pour renverser le gouvernement radical»<sup>83</sup>.

En 1874, Perrier nous apprend qu'il connaissait l'existence du mémoire Wuilleret. Il en désapprouvait le contenu:

«Ce projet fit bondir de regrets quelques personnes honorables au cœur suisse avant tout et qui se rappelèrent les fâcheuses influences étrangères de 1847»<sup>84</sup>.

Perrier déclare alors l'existence d'une contre-démarche, destinée précisément à contrecarrer le mémoire antipatriotique de l'avocat Wuilleret. Cette démarche avait pour but de demander l'abstention de toute immixtion étrangère à Fribourg en dehors

«d'une bienveillance sympathique et naturelle pour les efforts d'un petit peuple qui restait suisse de cœur et ne demandait qu'à être réintégré dans le droit commun suisse dont on le privait seul»<sup>85</sup>.

Perrier déclare encore qu'il fut chargé de porter ce contre-mémoire à la place d'un ancien conseiller d'Etat (dont Perrier tait soigneusement le nom).

«J'acceptai et je partis avec la lettre de l'évêque et une autre lettre. Napoléon fut très explicite: il reconnut qu'en dehors de toute immixtion blessante pour la Suisse, sa bienveillance assurée et particulière au canton de Fribourg, en désirant qu'il put pacifiquement plutôt que par un rappel aux armes rentrer dans ses droits de canton suisse, à l'égal des autres»<sup>86</sup>.

Dans ses notes personnelles, Perrier précise encore avoir obtenu,

«... deux audiences de l'empereur, une publique et une secrète, en février 1853»87.

Nous n'avons jamais pu trouver trace de ce contre-mémoire qui, toujours selon Perrier, est recommandé par Monseigneur Marilley.

Cette mission expliquerait la bienveillance du Conseil fédéral à l'égard de Perrier (non-exécution de la peine de mort) et la pension versée par Napoléon III à Paris. Lors de son procès, Perrier avoue avoir quitté la Suisse pour se rendre à Paris, fin 1852.

Ce qui nous semble important, c'est la rapidité avec laquelle Perrier se lance dans un coup d'Etat (avril 1853). Avait-il reçu d'autres assurances? A-t-il interprété la bienveillance de Napoléon III dans le sens de ses désirs? Ces questions restent ouvertes!

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup>WUILLEMIER, Marc: «La France et les conservateurs fribourgeois en 1856», in: *Cahiers Vilfredo Pareto* n° 22-23, 1970, p. 79.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup>Lettre de Perrier au journal *Le Confédéré* du 8 février 1874.

<sup>85</sup> Ibidem.

<sup>86</sup> Ibidem.

<sup>87</sup>PERRIER, C.-F.: Quelques notes sur..., op. cit., BCU, CM, Fonds Perrier, LD 8,2.

#### Conclusion

De glissements en changements politiques, nous constatons que Charles-Ferdinand Perrier occupe des fonctions importantes dans des régimes politiques antagonistes.

Avant d'accepter l'image d'un Perrier versatile, nous tiendrons compte de deux circonstances. Tout d'abord, il n'était pas facile à l'époque de classer les hommes dans des familles politiques. Tout est à créer: l'Etat fédéral et la démocratie. Les errances du personnage prouvent un malaise existentiel dans le tourbillon de nouvelles idéologies.

Ensuite, si Perrier survit à tous les régimes, ce n'est pas grâce à son génie politique mais à ses connaissances. En quelque sorte, il est un mercenaire de tous ces régimes, comme il l'a été en Egypte.

Parfois contradictoire dans son itinéraire politique, la vie de Perrier se révèle cependant assez cohérente dans ses aspirations: resté au second plan de l'histoire, il n'est ni un novateur ni un héros. La plupart de ses initiatives échouent. Mais il représente une bourgeoisie montante, pleine de confiance dans une société qu'elle cherche à rendre meilleure et qu'elle croit améliorable par le savoir.

Trop souvent méconnu, Perrier compte parmi les plus marquants Fribourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle, par ses voyages et son action patriotique.